



Appel à projets national

**18^{ème} édition de la Fête de la Science
du 16 au 22 novembre 2009**

Contexte

Le ministère en charge de la recherche a initié en 1992 une manifestation nationale destinée à promouvoir la culture scientifique et technique et à favoriser, dans un cadre festif, les échanges entre la science et la société.

Les éditions successives de la "Science en Fête", de la "Semaine de la Science" et depuis l'année 2000 de la "Fête de la Science" ont facilité l'accès à l'information scientifique et aux résultats de la recherche dans toutes ses disciplines et ont multiplié les occasions d'échanges entre les citoyens, les chercheurs et les membres de la société civile.

Sous des formes attractives, la Fête de la Science a permis aux citoyens de mieux s'approprier les enjeux associés aux évolutions scientifiques et technologiques contemporaines et a favorisé une participation active au débat public.

La valorisation des métiers de la recherche -notamment auprès des jeunes- et du développement de la recherche dans un espace européen ont aussi été des points forts de la communication du ministère auprès des publics.

En 2009, la 18^{ème} édition de la Fête de la Science se déroulera du 16 au 22 novembre sur tout le territoire français autour du thème "Aux origines de la vie et de l'univers : quelles évolutions, quelles révolutions ?". Elle sera inaugurée au cours du week-end précédent, les samedi 14 et dimanche 15 novembre 2009.

Dans ce cadre, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche lance un appel à projets en vue d'initier des rencontres inédites entre le public et le monde scientifique, de promouvoir de nouvelles approches pour le partage des connaissances issues de la recherche et de renouveler les formes du dialogue entre la science et la société.

Appel à projets

Cet appel à projet porte sur un montant global de 330.000 euros.

Il vise à financer un petit nombre de manifestations pilotes de culture scientifique et technique régionales d'envergure, qui auront une visibilité nationale dans le cadre de la 18^{ème} édition de la Fête de la Science.

Chaque manifestation proposée aura pour objectifs de faciliter l'accès à une information scientifique de qualité, d'éclairer les liens entre la recherche, ses applications et les innovations techniques qu'elles génèrent et de valoriser le travail de la communauté scientifique dans le développement des connaissances.

Les projets présentés favoriseront les échanges entre les scientifiques et le public - notamment sur des sujets d'actualité- et le questionnement sur les enjeux sociétaux qui y sont associés.

Les thématiques scientifiques abordées au cours de la manifestation n'excluent aucune discipline ni aucun domaine des sciences, des plus fondamentales aux plus appliquées.

Chaque manifestation proposée devra créer l'événement en proposant au public une approche nouvelle, attrayante, interactive, ludique, voire festive autour des thèmes scientifiques abordés. Le choix d'un lieu, d'une scénographie, d'un style, d'une forme de médiation originale, contemporaine, représentera un atout pour attirer les visiteurs et les médias.

La manifestation devra respecter l'esprit de convivialité et l'image qui vont de pair avec les opérations menées traditionnellement pendant la Fête de la Science.

Aucune forme de médiation n'est a priori exclue, pourvu qu'elle ne participe pas d'une activité récurrente de l'organisation qui la propose ou ait déjà été proposée dans le cadre d'une édition précédente de la Fête de la Science.

Critères d'éligibilité

L'appel à projets s'adresse à toutes les organisations, publiques, privées, associatives, du domaine de la science, de la recherche, de l'innovation, de la production industrielle et technique, de l'enseignement, de la culture, des arts et des médias.

L'expertise des dossiers sera effectuée par un comité de sélection national, composé de personnalités du monde de la recherche, de la culture et de l'éducation, mis en place par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Ce comité examinera et classera les projets sur les critères suivants :

1- La teneur scientifique du projet présenté ; son lien avec la recherche, l'innovation, l'actualité scientifique et technique ; la pluridisciplinarité et la diversité des angles d'approche et des thèmes abordés ; la compétence reconnue de ses référents scientifiques, le nombre et la qualité des intervenants impliqués.

2- La pertinence de la médiation proposée en regard des contenus scientifiques et des publics ciblés ; facilité d'accès à l'information, originalité, créativité, nouveauté, interactivité... permettant un accès aisé à la compréhension des sujets abordés et laissant place au questionnement et au débat.

3- L'envergure du projet ; en lien avec le lieu investi, sa capacité à attirer un public nouveau ou nombreux, sa propension à mobiliser les médias par sa dimension, son ampleur, sa capacité à éveiller la curiosité par l'importance ou la nouveauté de l'événement.

4- L'implication de partenaires soutenant le projet, dans sa composante scientifique, culturelle, territoriale, logistique et financière.

Une attention particulière sera portée à la communication régionale proposée en amont et en aval de l'événement en vue de concourir à la réussite et à la notoriété de la manifestation. La communication nationale sera mise en œuvre par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

L'évaluation de l'opération devra également être intégrée au projet et mesurée par rapport à des objectifs annoncés, dans leurs dimensions quantitative et qualitative.

Ces deux données – communication régionale et évaluation- devront être détaillées, chiffrées et seront intégrées dans le budget prévisionnel de la manifestation proposée.

Constitution des dossiers

Porteurs de projet

Les dossiers devront comporter au minimum les trois chapitres suivants :

a- une présentation générale du projet, de ses objectifs et des publics ciblés,

b- un dossier de candidature dûment renseigné, comprenant :

- l'identification claire de l'organisation, de sa nature juridique, de son responsable légal, de la personne physique qui porte le projet et de son référent scientifique, ainsi que leurs coordonnées,
- la description détaillée de la manifestation proposée, dans toutes ses dimensions : lieux, publics, dates et horaires, composantes scientifiques, composantes culturelles, scénographie et médiation proposées, partenaires impliqués...
- la présentation des processus de communication et d'évaluation proposés.

c- une fiche financière présentant une estimation globale de la réalisation du projet et sa répartition par postes et par sources de financement.

Ces dossiers devront être envoyés, avant le 16 mai 2009, sous forme électronique, à ou aux coordinations régionales de la Fête de la Science où le projet sera mis en œuvre.

Des annexes pourront être demandées pour compléter le dossier avant ou après la sélection du projet.

Après sélection de leur dossier, les porteurs des projets et leurs partenaires devront s'engager par écrit à mettre en œuvre l'opération dans les conditions décrites et dans les délais impartis.

Coordinations régionales

Dès réception, les coordinations régionales diffusent l'appel à projets vers toutes les organisations des domaines de la science et de la culture présentes sur leur territoire. Elles accuseront réception de chaque dépôt de dossier auprès du porteur de projet et pourront demander des compléments de dossier ou des annexes, le tout sous forme électronique.

Les coordinations régionales feront un point régulier avec la coordination nationale sur les dossiers reçus et lui transmettront l'ensemble des dossiers sous forme électronique, sans présélection de leur part, avant le 16 mai 2009. Les dossiers pourront être accompagnés de remarques, de commentaires ou d'alertes, si nécessaire.

Coordination nationale

L'appel à projet sera disponible sur le site Internet du ministère et sur le site de la Fête de la Science (<http://www.fetedelascience.fr>).

La coordination nationale fera suivre aux coordinations régionales toute information, sollicitation ou proposition directe venant de leur région et concernant cet appel à projets. Elle accusera réception des dossiers transmis par les coordinations régionales. Elle pourra, en accord avec elles, demander des compléments de dossiers ou des annexes aux porteurs de projet, sous forme électronique.

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche notifiera la sélection des dossiers retenus par le comité national à ou aux coordinations régionales auxquelles le projet a été présenté le 8 juin 2009.

Les crédits alloués aux projets sélectionnés seront délégués aux Directions Régionales à la Recherche et à la Technologie de la ou des régions où le projet doit être mis en œuvre.

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche s'engage à valoriser les manifestations sélectionnées par ce présent appel à projets dans toutes les dimensions que prendra la communication nationale mise en œuvre pour la 18^{ème} édition de la Fête de la Science.

Calendrier

Lancement de l'appel à projets	2 mars 2009
Clôture de l'appel à projets	15 mai 2009
Publication des résultats	8 juin 2009

Contacts

Informations sur la Fête de la Science : <http://www.fetedelascience.fr>

Coordinations régionales de la Fête de la Science :

ALSACE

Christine WELTY
La Nef des sciences - Maison du Technopôle
40 rue Marc Seguin - BP 2118
69060 Mulhouse cedex
03 89 32 76 33
Christine.Welty@uha.fr, adrien.duda@uha.fr

AQUITAINE

Marianne POUGET
Cap Sciences - Hangar 20
Quai de Bacalan
33300 Bordeaux
05 57 85 51 47
fetedelascience@cap-sciences.net

AUVERGNE

Delphine DUHAMEL
CRDP d'Auvergne
15 rue d'Amboise
63037 Clermont-Ferrand Cedex 1
04 73 98 09 55
delphine.duhamel@ac-clermont.fr

BASSE-NORMANDIE

Mathieu DEBAR
Relais d'Sciences - Unicité
12 rue Alfred Kastler
14000 Caen
02 31 06 60 55
mdebar@relaisdsciences.org

BOURGOGNE

Serge WASZAK
CCSTI Bourgogne
36 rue Chabot Charny
21000 Dijon
03 80 58 98 77
ccsti@u-bourgogne.fr

BRETAGNE

Danièle ZUM-FOLO
Espace des sciences - Les Champs Libres
10, cours des Alliés
35000 Rennes
02 23 40 66 40
daniele.zumfolo@espace-sciences.org, michel.cabaret@espace-sciences.org

CENTRE

Olivier MORAND
Centre Sciences
72 Faubourg de Bourgogne
45000 Orléans
02 38 77 11 06
centre.sciences@wanadoo.fr

CHAMPAGNE - ARDENNE

Esther GRANDVOINET

Nicole NOGUES

Association Accustica

2 rue Simon

51100 Reims

03 10 16 80 60

esther.grandvoinet@accustica.org, nicole.nogues@accustica.org

CORSE

Marie-José MILLELIRI

A Meridiana

Caserne Padoue- La Citadelle - BP 88

20250 Corte

04 95 61 06 81

directrice@ccsti-corse.asso.fr

FRANCHE-COMTÉ

David GEOFFROY

Pavillon des Sciences

Rue Lalance

25200 Montbeliard

03 81 97 18 21

david@pavillon-sciences.com

GUADELOUPE

Lisiane KECLARD-CHRISTOPHE

Archipel des sciences - École de la Rosière

97129 Le Lamentin

Guadeloupe

05 90 38 03 56

archipel.des.sciences2@wanadoo.fr, drtt-guadeloupe@wanadoo.fr

GUYANE

Sophie GROENE-LACOSTE

GRID-Guyane

Pointe Buzaré

97300 Cayenne

05 94 31 55 41

fdsdrrt.guyane@wanadoo.fr

HAUTE NORMANDIE

Jean-François PASSEGUE

Science Action

100 Route de Neufchâtel

76000 Rouen

02 35 89 42 27

jean-francois.passegue@scienceaction.asso.fr, jeanlouisniel@aol.com

ÎLE-DE-FRANCE

Marc SAYOUS

Conservatoire national des arts et métiers

01 53 01 82 05

Alain ANSELMET

Délégation Régionale à la Recherche et à la Technologie d'Île-de-France

10 rue Crillon

75004 Paris

01 44 59 47 62

marc.sayous@cnam.fr, alain.anselmet@recherche.gouv.fr

LA RÉUNION

Bernard COLINET
Sciences Réunion
100 route de la Rivière des Pluies
97490 Sainte-Clotilde
La Réunion
02 62 92 24 39
direction@sciences-reunion.net

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Didier MICHEL
ConnaiSciences - Institut de Botanique
163 rue A. Broussonnet
34090 Montpellier
04 34 26 81 30
didier.michel@connaisciences.fr

LIMOUSIN

François MAZEAUFROID
Récréasciences
88 rue du Pont Saint-Martial
87000 Limoges
05 55 32 19 82
recreasciences@wanadoo.fr

LORRAINE

Stéphane LAURENT
CS-CSTL - Domaine scientifique Victor Grignard
Boulevard des Aiguillettes BP239
54506 Vandœuvre-lès-Nancy cedex
03 83 68 44 83
stephane.laurent@cs-cstl.uhp-nancy.fr

MARTINIQUE

Christophe SIMONIN
Carbet des Sciences - Immeuble S2P
Centre Dillon Valmenière
97200 Fort-de-France
05 96 59 75 02
carbet.sciences@gmail.com

MIDI-PYRÉNÉES

Alain TOURNIER
Science Animation
1 avenue Camille Flammarion
31500 Toulouse
05 61 61 00 06
alain.tournier@science-animation.org, johan.langot@science-animation.org

NORD-PAS-DE-CALAIS

Odile MOBIHAN
Forum départemental des Sciences
1 place de l'Hôtel de Ville
59650 Villeneuve d'Ascq
03 20 19 36 16
fetedelascience@cg59.fr

NOUVELLE CALÉDONIE

Hélène CAUDEN
Haut-commissariat - Chargé de mission pour la recherche et la technologie
BP C5 - 98844 Nouméa
Nouvelle Calédonie

00 687 23 04 12
helene.cauden@nouvelle-caledonie.gouv.fr

PAYS DE LA LOIRE

Erwan LASTENNET
CNAM Pays de la Loire
225 boulevard Guy Mollet
BP 31115
44311 Nantes cedex 3
02 40 16 10 55
erwan.lastennet@cnam-paysdelaloire.fr, c.cloutour@cnam-paysdelaloire.fr

PICARDIE

Anne HARIVEL
Phosphorescience Picardie
70 rue des Jacobins
80000 AMIENS
03 22 95 73 97
harivel.picardiecsti@nordnet.fr, debevre.picardiecsti@nordnet.fr

POITOU-CHARENTES

Stéphanie BRUNET
Espace Mendès France
1 place de la Cathédrale
BP 80964
86038 Poitiers
05 49 50 33 00
Stephanie.brunet@emf.ccsti.eu, thierry.pasquier@emf.ccsti.eu

POLYNÉSIE FRANÇAISE

Pierre MERY
Direction Régionale à la Recherche et à la Technologie
BP 115 – 98713 - Papeete
Polynésie française
00 689 50 60 60
Pierre.mery@polynesie-francaise.pref.gouv.fr

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Sandra CHABOT
Petits Débrouillards PACA
51 avenue de Frais Vallon - Bat A
13013 Marseille 04 91 66 12 07
fds2008@free.fr, apdpaca.dir@free.fr, corinne.guitton@recherche.gouv.fr

RHÔNE-ALPES

Jean-Luc PAREL
La Casemate
Place Saint-Laurent
38000 Grenoble 04 76 44 88 84
jean-luc.parel@ccsti-grenoble.org, sandrine.gelin@industrie.gouv.fr

Coordination nationale

Anne LAUNOIS
MESR
1 rue Descartes
75006 Paris
01 55 55 83 90
anne.launois@recherche.gouv.fr